



Les directives anticipées (DA) dans les soins palliatifs: sont-elles un facilitateur ?

Conférence-débat 10 mars 2015

Palliative.ch – Fribourg-Freiburg

François Loew

Directives ant_soinspall_Fribourg/FL

1



Bénéfices observés et/ou attendus des DA

La communication !

- ➔ diminution des incertitudes et des appréhensions
- Personne : mieux écoutée, mieux respectée dans ses choix
- Professionnels : plus à l'aise, aide à la décision en fin de vie
- Proches : moins de choix difficiles à faire

Directives ant_soinspall_Fribourg/FL

2



Faible pourcentage de DA réalisées

Seuls 12 patients sur 53 (23%) hospitalisés en unités de soins palliatifs et accompagnés au processus de DA ont réalisé leurs DA

Pautex S. et al, Pall Med 2008

Entre 5% et >90% de DA dans les EMS (FR, GE)

- Résistance ou méconnaissance ?
- Obligation d'anticiper sa fin de vie ?

Directives ant_soinspall_Fribourg/FL

3



Anticiper ou pas sa fin de vie ?

1. **Déléguer** la décision
 - à un RT désigné (CC art. 378)
 - au conjoint
 - ménage commun
 - enfants
 - autres proches (assistance personnelle)
2. **Décider**
 - faire des DA ± RT

Faire **confiance...**
ou **ne pas vouloir décider**

Besoin de contrôle

Directives ant_soinspall_Fribourg/FL

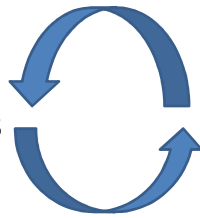
4



DA et capacité de discernement de la personne

- ✓ Recevoir une information claire
 - ✓ Pouvoir poser des questions
- ✚ Représentation, croyances
 - ✚ Histoire de vie
 - ✚ Culture
 - ✚ Liens familiaux
 - ✚ Valeurs personnelles

Professionnels
Proches



Représentant thérapeutique RT

Un espace de communication

Du temps !

Directives ant_soinspall_Fribourg/FL

5



En cas d'incapacité de discernement et de « crise décisionnelle »

- ✚ Respect des DA
- mais aussi**
- ✚ Volonté exprimée récente
- ✚ « Dans la mesure du possible, la personne incapable de discernement est associée au processus de décision » (CC art. 377, al. 2)
- ✚ Volonté présumée

Importance de son échelle des valeurs de sa parole

Directives ant_soinspall_Fribourg/FL

6



Pour le débat

- Comment respecter et faire respecter au mieux les volontés et préférences de la personne
 - au gré du temps et
 - des événements ?

- Les DA: illusion de contrôle de la fin de vie ?
 - Perkins HS. Controlling death: the false promise of advance directives, Ann Intern Med 2007